

Act. De jeane agathe lotin
L'an mille sept cent soixante trois le sept janvier est née une fille
de légitime mariage de jean lotin forgeron et d'anne debroy ses père
et mère de cette paroisse, et a été baptisée le même jour par nous
curé sous signé, le prêtre jean pisse lotin fils du dit lotin, la
maraine jeane provost femme de françois belage laboureur tous de
cette paroisse, le parrain lui a donné le nom de jeane agathe en pre-
sence du père qui a signé avec le parrain et la maraine a déclaré ne
savoir signer de le interpellé suivant l'ordonnance. *jean pierre*
jean lotin

Act. De marie anne dutell
Le dix huit janvier au dit an est née une fille de légitime mariage de
pierre dutell laboureur et de marie petit ses père et mère de cette par-
oisse et a été baptisée le même jour par nous curé sous signé, le parrain
robert dutell grand père, la maraine anne petit fille de dehen michel
de la paroisse de moulient, le parrain lui a donné le nom de marie
anne en présence du père et ont tous déclaré ne savoir signer de le interpellé
Dehen

Act. De marie madelaine faget
L'an mille sept cent soixante trois le trente janvier est née une fille de
légitime mariage de jean faget journalier, et de louise bellemois femme
et mère de cette paroisse, et a été baptisée le même jour par nous curé
sous signé, le parrain jean pourdan fils de jacques maitaleux, la marai-
ne madelaine le valet femme de jacques bressy fils illégitime tous de
cette paroisse, le parrain lui a donné le nom de marie madelaine en
présence du père et ont tous déclaré ne savoir signer de le interpellé
Dehen

Act. De marie francis anne elsau med
L'an mille sept cent soixante trois le deux février est décédée a
l'âge de vingt ans anne marie chaumette âgée de vingt ans femme
de jean lemaire ombest menuisier de cette paroisse, et a été inhumée
le jour suivant dans le cimetière de ce lieu mariée des sacrements
de pénitence et dextime onction par nous curé sous signé en
présence du dit ombest son mary, de jean ombest beau père et de
plusieurs autres qui ont déclaré ne savoir signer de le interpellé
et les autres ont signé avec nous. *jean francis humber*
thombert

m. De jean Baudouin
L'an mille sept cent soixante trois le neuf février après
les funérailles et la publication des bans du futur mariage
d'entre jean baudouin charpentier homme veuf de cette paroisse
d'une part et marie montulé fille majeure et légitime de fant
michel montulé et de tante marquette brigot les père et mère
de cette paroisse d'autre part, faite aux promes des mes-
sieurs pastoraux par trois dimanches et festes consécutifs tant
dans cette paroisse qu'en celle de malestablé ainsi qu'il nous est
apparu par le testat du sieur curé en date du 7 février
signé allais curé de malestablé, sans qu'il se soit trouvé
aucune opposition ny empêchement canoniques et civils nous
curé sous signé avec copains par sacrement de mariage
les personnes cy dessus dénommées en face de notre messe et d'glise
en recevant leur consentement mutuel par parole de présent
en présence de françois d'icoust (jean père de lepoix), de
jacques lotin de jean esnault amis de lepoix de jean mon-
tulé frère de lepoix de jacques et jean membray amis de
lepoix et de plusieurs autres qui ont déclaré ne savoir
signer de le interpellé, les dits montulé et membray ont
signé avec nous *jean montulé* *membre* *Dehen*

inh. De marie legendre
L'an mille sept cent soixante trois le huit février est dé-
cédée a l'âge de quarante ans marie le gendre Herve pille-
olivier de cette paroisse, et a été inhumée le jour suivant dans
le cimetière après avoir reçu les sacrements de pénitence et
dextime onction par nous curé sous signé, en présence de
son fils, de nicolas hanty et autres qui ont tous déclaré ne
savoir signer de le interpellé *Dehen*

63. De jeane marquette hebest
L'an mille sept cent soixante trois le premier de mars est née
une fille de légitime mariage de françois hebest laboureur et de marie
vite brigot ses père et mère de cette paroisse et a été baptisée le même
jour par nous curé sous signé, le parrain jacques d'icoust la marai-
ne jeane marquette hebest fille du dit françois hebest tous de cette
paroisse, le parrain lui a donné le nom de jeane marquette en pre-
sence du père et ont déclaré ne savoir signer de le interpellé *Dehen*